

Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



Repentigny
S'épanouir

**Grands prix Santé et sécurité
du travail**
CNESST
Édition 2019
SPE

**Mention d'excellence
en promotion**
Défi Santé
Édition 2018
Défi Santé

**Finaliste Prix international
de Guangzhou pour
l'innovation urbaine**
Édition 2018
Une ville pour tous

Prix Excellence
Société des musées du Québec
Édition 2018
Été Poitras

**Prix Initiative porteuse d'un
soutien aux familles**
CAMF - Édition 2018
Carrefour informationnel
et social

**Prix Octas Ville
et organisme parapublic**
Réseau ACTION TI
Édition 2018
Créalab

40 km/h dans nos quartiers résidentiels

Pour des rues encore plus sécuritaires

Le 1^{er} septembre marquait l'entrée en vigueur de nouvelles limites de vitesse à Repentigny. La limite autorisée dans les quartiers résidentiels est désormais de 40 km/h, et ce, à l'instar de nombreuses autres municipalités qui ont adopté cette mesure préventive au cours des dernières années.



Cette initiative, de même que celle du 30 km/h aux abords des parcs, s'ajoute à l'éventail des stratégies de prévention mises en place par la municipalité en matière de sécurité routière, notamment les campagnes de sensibilisation et la présence policière. Elle vise à rendre les quartiers résidentiels encore plus sûrs pour les familles qui les habitent et les piétons et les cyclistes qui y circulent.

«C'est la fin d'un vaste processus consultatif que nous soulignons aujourd'hui avec l'entrée en vigueur de nouvelles limites de vitesse dans nos quartiers résidentiels. Cette mesure répond aux attentes formulées par les Repentignois et les Repentignaises depuis plusieurs années et aura un impact certain sur leur qualité de vie et leur sentiment de sécurité», indique la mairesse, Chantal Deschamps.

En effet, le projet d'abaissement des limites de vitesse fait suite à une longue réflexion collective à laquelle des centaines de citoyens ont participé par le biais de plusieurs consultations, dont la plus récente à l'automne 2018. Cette décision s'inscrit dans le sens des résultats de ces consultations, de même que des projets pilotes menés à divers endroits sur le territoire, des observations et des analyses policières.

La fluidité de la circulation préservée

La limite de vitesse demeure à 50 km/h sur la plupart des rues collectrices, hormis celles dont l'usage et la circulation s'apparentent davantage aux rues résidentielles. C'est le cas notamment pour le boulevard de La Rochelle et une partie du boulevard L'Assomption, soit celle située à l'est du boulevard Brien, où la limite de vitesse devient 40 km/h. Toutefois, la limite sur les rues collectrices les plus importantes demeure inchangée permettant ainsi de préserver la fluidité de la circulation sur le territoire.

Les résidents du chemin de la Presqu'île choisiront

Les résidents du chemin de la Presqu'île et des rues avoisinantes seront invités à prendre part à une dernière consultation citoyenne le 25 septembre prochain lors de laquelle ils pourront se prononcer sur la limite de vitesse à appliquer sur cette artère. «Depuis le début du projet, le chemin de la Presqu'île fait l'objet de réactions mitigées au sein même des citoyens qui y habitent. Nous les rencontrerons et leur exposerons le fruit de nos analyses, de même que les enjeux liés aux différentes options, dans l'espoir de trouver une solution satisfaisante pour chacune des parties», explique le directeur du Service de police, Helen Dion.

Surveillez la signalisation

Bien que les panneaux ont été remplacés depuis plusieurs semaines déjà, les citoyens sont invités à demeurer à l'affût de la signalisation lorsqu'ils circulent sur le territoire afin d'approvoiser les nouvelles limites.

Pour les connaître, consultez la carte interactive disponible sur le site Web de la Ville, dans la section Vie citoyenne/Police.

Rentrée scolaire

Nos policiers vous invitent à la prudence

En cette période de rentrée scolaire, les policiers multiplient leur présence aux abords des écoles afin d'assurer la sécurité des milliers d'élèves qui reprennent les cours.



Ils invitent ainsi les automobilistes à redoubler de vigilance et à adopter des comportements sécuritaires, particulièrement dans les zones scolaires.

« Nous menons cette opération chaque année et ça fonctionne. La présence de nos agents rassure les enfants et leurs parents et rappelle aux automobilistes de circuler avec prudence », explique le conseiller municipal et président de la commission Sécurité urbaine, Raymond Hénault.

Non moins de 150 heures de surveillance policière sont ainsi planifiées dans les zones scolaires au cours des prochaines

semaines. Les policiers concentrent leurs efforts à la vitesse en zone scolaire, à l'utilisation du cellulaire au volant, au port de la ceinture de sécurité, de même qu'au respect des arrêts, des zones de stationnement interdit, des clignotants des autobus scolaires et des brigadiers.

De plus, comme tous les ans, les agents sociocommunautaires visiteront toutes les directions d'école pour planifier les différentes activités de prévention qui auront lieu au cours de l'année.

Bienvenue aux brigadiers

La rentrée des classes représente également le retour des brigadiers scolaires à plusieurs intersections.

Fidèles au poste, beau temps, mauvais temps, ceux-ci sont responsables de la sécurité des écoliers. Leur rôle est crucial. La courtoisie à leur égard et le respect de leurs directives ajoutent à la qualité de leurs interventions tout en contribuant à une rentrée scolaire sans incident.

Pour les parents qui reconduisent leurs enfants

Le Service de police rappelle aux parents qui reconduisent leurs jeunes à l'école de respecter les interdictions de stationnement à proximité des établissements scolaires. Celles-ci sont établies pour assurer la sécurité des écoliers, qui sont nombreux à circuler lors des heures d'entrée et de sortie des classes. Il est strictement interdit de s'immobiliser dans les zones d'interdiction identifiées, et ce, même en demeurant à l'intérieur de son véhicule.

Petit geste, gros bon sens!

Le civisme, le bon voisinage et la sécurité routière, ça commence par de petits gestes individuels. Par le biais de sa campagne de sécurité urbaine, la Ville propose 18 bons comportements à adopter qui ont un grand impact au sein de la communauté.

Cet automne, on aborde entre autres le respect de la signalisation en zone scolaire, les textos au volant et l'importance d'avoir une trousse 72 h pour être prêt à faire face à un sinistre.

Concours

Rendez-vous au PetitGeste.com, visionnez les capsules animées et votez pour les petits gestes qui font une différence pour vous. À la fin de chaque mois, un gagnant est déterminé par un tirage au sort et devient finaliste pour le grand prix : une location de 18 mois du Ford Escape hybride rechargeable 2020, grâce à un partenariat avec Venne Ford.



▲ Félicitations à Roxanne Gallant, la gagnante du mois de juillet, également finaliste pour le tirage de la location de la voiture électrique!



Inscrivez-vous au hop.repentigny.info pour recevoir des avis sur les collectes spéciales par texto et courriel.

Inscrivez-vous



Suivez-nous sur





Une rentrée en toute sécurité

Nous voilà déjà rendus à la rentrée. Nos jeunes reprennent le chemin de l'école et sont nombreux à circuler dans nos rues. Pour leur sécurité, nous invitons les automobilistes à redoubler de prudence près des zones scolaires. D'ailleurs, nos policières et nos policiers seront très présents au cours des prochaines semaines pour vous sensibiliser et veiller sur les écoliers.

À Repentigny, rentrée rime avec sécurité, particulièrement cette année alors que les limites de vitesse diminuent à plusieurs endroits sur le territoire. Nous emboîtons le pas à l'instar de nombreuses municipalités, et ce, au terme d'un long processus consultatif auquel vous avez participé en grand nombre. Il s'agit d'un projet que nous avons mis en place collectivement, qui tient compte de votre réalité et de notre vision d'une ville sécuritaire et accessible.

Cette mesure s'ajoute à toutes celles que nous mettons en place afin de rendre nos milieux de vie encore plus sûrs. Elle aura assurément un impact positif sur le sentiment de sécurité des familles, des piétons et des cyclistes qui circulent dans nos quartiers.

La collecte des matières organiques offerte à tous

Plusieurs belles nouveautés arrivent avec la rentrée, notamment en matière d'environnement. Il y a près d'un an, la collecte des matières organiques a fait ses débuts chez nous et a reçu un accueil très positif des citoyennes et des citoyens. J'aimerais féliciter toutes celles et tous ceux qui y participent activement. Rappelez-vous que vos bonnes habitudes contribuent à réduire considérablement la quantité de matières envoyées au site d'enfouissement et profitent à l'ensemble de notre collectivité, de même qu'aux générations futures. Parce qu'à Repentigny, la collecte des matières organiques, on le fait pour nous!

L'implantation se poursuit cet automne et permettra de desservir tous les immeubles du territoire, des habitations aux commerces et aux institutions. Repentigny devient ainsi l'une des premières Villes à offrir ce service à l'ensemble de ses citoyens et devance les objectifs fixés par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Voilà une belle façon de consolider notre engagement vers un Repentigny plus durable.

30 ans de festivités

Il y a quelques semaines, nous avons célébré le 30^e anniversaire du Rendez-vous estival de Le Gardeur qui marquait également la première édition du Festival interculturel d'été de Repentigny. Cet événement phare de notre saison estivale revêtait de toutes nouvelles couleurs, mais n'a pas perdu l'essence de la célébration en famille. Découvertes, échanges et amusements étaient de la fête. Cela promet pour les prochaines éditions!

En terminant, je vous rappelle que la rentrée ne signifie pas la fin de l'été à Repentigny. Notre programmation vous réserve encore quelques belles activités.

Chantal Deschamps

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph. D.

Chantal Deschamps
 @CD_Repentigny

Agenda culturel

Centre d'art Diane-Dufresne

Exposition *Taillibert : Volumes & lumière* :
Jusqu'au 29 septembre

Dimanches créatifs *Lumière colorée* : 8 et 15 septembre,
10 h et 14 h

Peindre à la Taillibert : 21 septembre, 14 h à 15 h 30

Journées de la culture : 27 au 29 septembre

Exposition *Parergon* : 16 octobre au 10 novembre

Bibliothèque Robert Lussier

Brève histoire des combattants canadiens-français de la
seconde guerre mondiale. Sébastien Vincent, historien :
17 septembre, 14 h

Rencontre d'auteur du Club de lecture

Suzanne Jacob, auteure : 22 septembre, 14 h

Bibliothèque Edmond-Archambault

Le P'tit Théâtre Kamishibai. Magali Bertrand, conteuse :
29 septembre, 14 h

Créalab

Pros du dessin – Anatomie. Sarah Lemieux, animatrice :
21 septembre, 14 h

Pros du dessin – Création de personnages. Sarah
Lemieux, animatrice : 28 septembre, 14 h

Autres lieux

Parcours théâtral : les grands personnages
Cimetière Saint-Paul-l'Ermitte : 14 septembre, 13 h 30 et
29 septembre, 12 h 30

Fête au Petit Village : 13 au 15 septembre

Croisière patrimoniale, parc St-Laurent : 22 septembre, 14 h

27, 28 et 29 septembre

Journées de la culture

Du vendredi 27 au dimanche 29 septembre, les Journées de la culture se déploient à Repentigny, notamment à l'Espace culturel, à la piscine et dans nos lieux patrimoniaux, à travers une programmation entièrement gratuite pour toute la famille.

«Les Repentignois et les Repentignaises auront l'occasion d'assister à des spectacles, de participer à des ateliers créatifs et même de s'initier à différentes techniques artistiques. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges, parce que la culture nous rassemble et nous rend vivants», invite la mairesse Chantal Deschamps.

Pendant ces trois jours, de 10 h à 17 h, vous pourrez assister gratuitement à des visites guidées du Moulin Grenier et de l'Église de la Purification et son cimetière. Le parcours théâtral «les grands personnages» sera également offert aux visiteurs le 29 septembre à 12 h 30 au cimetière Saint-Paul-l'Ermitte. Profitez-en aussi pour visiter la grande exposition *Taillibert : Volumes & lumière* qui prend fin le 29 septembre.



Les journées de la culture



▲ Les Journées de la culture sont célébrées à pareilles dates à travers tout le Québec.

Une programmation variée

Le samedi 28 septembre, de nombreuses activités auront lieu de 10 h à 20 h. Création d'une œuvre collective, démonstration de Tai-Chi et mini-concert d'une chorale en sont quelques exemples.

Le dimanche 29 septembre, les activités se succéderont de 10 h à 17 h. Ne ratez pas le parcours d'ornithologie au parc de l'Île-Lebel, l'atelier créatif avec Ani Müller ou la visite-jeu de l'exposition en cours.

Pour la programmation complète, visitez le ville.repentigny.qc.ca ou le journeesdelaculture.qc.ca.

Jusqu'au 29 septembre

Dernière chance pour découvrir les œuvres de Roger Taillibert

La grande exposition de l'été, *Taillibert : Volumes & lumière*, est présentée au Centre d'art Diane-Dufresne jusqu'au 29 septembre.

Roger Taillibert, le célèbre architecte du Stade olympique de Montréal, y dévoile en exclusivité mondiale ses toiles et esquisses. Amoureux d'architecture, vous y découvrirez également ses plus grandes œuvres architecturales à travers une rétrospective de sa carrière internationale.

Visites commentées offertes tous les dimanches à 14 h.

Gratuit pour les membres du CADD et les visiteurs âgés de moins de 18 ans. 8 \$ par adulte, 5 \$ pour les Repentignois

Les œuvres de Roger Taillibert sont présentées en exclusivité mondiale au Centre d'art Diane-Dufresne. ▼



Atelier d'initiation à la peinture : Peindre à la Taillibert

Le 21 septembre, de 14 h à 15 h 30, observez de près les œuvres de Roger Taillibert lors d'une visite commentée et initiez-vous à la manière de peindre de l'artiste en réalisant votre propre tableau.

Membre : 15 \$ / Non-membre : 20 \$. Inscription requise.



Laissez-passer pour visiter l'exposition gratuitement

Il est encore temps d'emprunter, dans l'une des bibliothèques de Repentigny, l'un des boîtiers de type DVD comprenant un laissez-passer familial (pour deux adultes et enfants de moins de 18 ans) qui vous donne gratuitement accès à l'exposition. Ne manquez pas cette occasion de faire une incursion dans l'univers d'un artiste renommé et de découvrir un lieu de création et de diffusion artistique unique dans la région de Lanaudière.

Visitez le ville.repentigny.qc.ca/bibliotheque, section Programmes pour plus d'information.

Consultation jeunesse

1 041 Repentinois se sont prononcés

Du 11 avril au 31 mai dernier, les membres du comité consultatif *Repen Repensé*, composé de sept Repentinois âgés entre 15 et 29 ans, ont sondé leurs pairs via un sondage en ligne. Réalisé dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse du Secrétariat à la jeunesse du Québec, l'objectif du sondage était de connaître les besoins et les intérêts des jeunes sur le territoire quant à l'offre de service municipale. Les internautes ont eu l'opportunité de se prononcer sur divers sujets, tels les activités sportives, culturelles et ludiques, les transports en commun et actifs ainsi que les programmes environnementaux mis en place par la Ville.

« Par le biais de cette consultation en ligne, nous désirions approfondir nos échanges avec les 15-29 ans, qui composent 12 % de notre population, afin de mieux cerner leurs attentes. Cette cueillette d'informations nous permettra d'élaborer des mesures pour les jeunes et de bâtir un Repentigny à l'image de notre communauté », explique Chantal Deschamps.

Les résultats de ce sondage sont disponibles sur le site de la Ville au ville.repentigny.qc.ca, onglet Vie animée, section Stratégie jeunesse.

Prochaines activités de consultation

Inscrivez-vous dès maintenant

Repentinois âgés entre 15 et 29 ans, nous voulons vous entendre !

Inscrivez-vous dès maintenant pour participer à l'un ou l'autre des groupes de discussion et nous faire part de votre opinion et de vos suggestions sur une multitude de sujets qui vous touchent au quotidien comme le transport, l'environnement, l'accès aux services municipaux, les opportunités de divertissement sur le territoire, l'offre culturelle, etc. Vos commentaires nous



aideront à vous offrir des services et des activités qui répondent à vos besoins et à vos intérêts.

Les informations obtenues lors du sondage en ligne et des consultations nous aideront à orienter l'offre selon les résultats.

Inscription : RepenReponse.net

Consultation 15-17 ans :

Dates : 20 ou 21 septembre (au choix)

Heure : 13 h à 16 h

Lieu : Créalab (2^e étage de la bibliothèque Robert-Lussier, 1, place d'Évry)

Formule : Petits groupes de discussion.

Consultations 18-24 ans et 25-29 ans :

Dates, heures et lieux variés.

Formule : Petits groupes de discussion (dîners-causeries ou discussions autour d'un café).

Nouveaux équipements inclusifs

Le parc Laforest, un lieu accessible pour tous

Au cours des deux dernières années, le parc Laforest a subi des transformations majeures par l'ajout, notamment, de mobilier urbain et de nouveaux jeux. Depuis le mois d'août, les familles repentinoises peuvent également y retrouver des équipements adaptés aux jeunes à mobilité réduite âgés entre 4 et 12 ans.



▲ L'accès, la surface, la hauteur des jets et l'espace entre les structures permettent aux jeunes à mobilité réduite de profiter aisément des jeux d'eau.

« Dans le cadre de la deuxième mouture de la Politique de la famille et des aînés, nous avons identifié la nécessité d'intégrer la notion d'accessibilité universelle dans notre offre de service. En proposant de plus en plus d'équipements sportifs et récréatifs inclusifs sur notre territoire, nous désirons répondre aux besoins du plus grand nombre de personnes possible et valoriser la diversité qui compose notre communauté », explique la conseillère municipale Josée Mailhot, qui agit également à titre de présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire.

Des installations inclusives

Parmi les nouveautés, nous retrouvons des jeux d'eau, une balançoire *nid d'oiseau*, un tipi carrousel et une table de jeu adaptée pour les fauteuils roulants. L'utilisation d'un revêtement lisse et égal pour l'aménagement de cette aire de jeux, l'espace entre les différentes structures, la hauteur des jets d'eau ainsi que l'aménagement d'un sentier plat permettent aux personnes à mobilité réduite d'accéder et d'utiliser facilement ces équipements ludiques.



▲ Les modules de jeux inclusifs reposent sur un tapis sablé.

Ces installations ont été conçues de manière à offrir toute une gamme d'occasions de jeux physiques et créatifs qui tiennent compte de l'accessibilité de tous les enfants, peu importe leur stade de développement et leurs aptitudes physiques.

L'ajout d'une zone de jeux inclusive s'inscrit dans la foulée des travaux débutés en 2017 qui ont pour objectif de faire de ce parc un lieu sûr, accessible et agréable pour les personnes de tous âges et possédant des aptitudes physiques variées.

Déneigement

Votre entrepreneur privé est-il en règle ?

Les citoyens qui souhaitent octroyer un contrat de déneigement à un entrepreneur privé doivent d'abord s'assurer que ce dernier possède un permis conformément émis par la municipalité.

Seules les entreprises en déneigement accréditées par la Ville peuvent offrir leurs services sur le territoire, à l'exception des commerçants qui déblaient eux-mêmes le stationnement de leur entreprise.

Mise en place en 2016, cette procédure vise à encadrer les pratiques des entrepreneurs privés en déneigement. Ces derniers doivent notamment éviter d'obstruer les trottoirs et ne pas déposer la neige sur la voie publique ou sur les bornes d'incendie. Ces agglomérats sont susceptibles de nuire à la sécurité des résidents ainsi qu'au travail des pompiers.

Trouvez un entrepreneur accrédité

La liste des entreprises ayant obtenu un permis est mise à jour hebdomadairement sur le site Internet de la Ville, sous la section Vie citoyenne/Déneigement. Les entrepreneurs qui souhaitent se procurer un permis doivent se présenter au comptoir des permis situé à l'hôtel de ville lors des heures d'ouverture.

Pour plus d'information, communiquez avec le Service d'aménagement et de développement du territoire au 450 470-3001 poste 3857 ou à deneigement@ville.repentigny.qc.ca.



Octroi d'un mandat pour les plans du mur antibruit

Le 13 août dernier, un mandat professionnel a été octroyé à la firme GBI Experts-Conseils inc. pour la préparation des plans et devis de la construction d'un mur antibruit sur le côté sud de l'Autoroute 40, entre le boulevard de La Rochelle et la rue Gervais.

Réduction de l'impact sonore

Réclamé et attendu depuis près de deux décennies par les citoyens, le projet de construction d'un écran acoustique le long de l'autoroute sera réalisé en différentes phases, en commençant par celle où l'impact sonore de la circulation est le plus élevé.

Le mur comprendra divers éléments architecturaux qui contribueront à réduire le bruit tout en conférant une valeur esthétique à l'ensemble de la structure.

Afin de pouvoir réaliser cet important chantier, la Ville bénéficie d'une aide financière du ministère des Transports du Québec qui couvrira 50 % du coût total des travaux conformément à la Politique sur le bruit routier.

Pour la suite du projet, selon le protocole d'entente signé avec le Ministère, la Ville de Repentigny déclenchera un processus d'appels d'offres pour la construction de l'ouvrage. La Ville agira comme maître d'œuvre du projet. L'échéancier de réalisation des travaux reste à finaliser.

« Ces travaux majeurs, réclamés et attendus, amélioreront considérablement la qualité de vie de milliers de Repentinoises et de Repentinois », s'est exprimé le conseiller municipal du district, Georges Robinson.

Un été rempli d'activités...



▲ Les cyclistes ont découvert un nouveau trajet lors de la Virée de la mairesse avec le départ du parc Jean-Claude-Crevier.

◀ Avec Vincent Appelby et Michel Pagliaro, le rock était à l'avant-plan à la Fête nationale.

Incontournable destination des tout-petits, Mon Festival a fait rêver avec ses animations et ses spectacles haut en couleur. ▼



▲ Les danses au crépuscule étaient de retour à l'île Lebel. Les Repentignois et Repentignaises ont été nombreux à faire l'expérience de cette immersion unique.

Le parc de l'Île-Lebel a accueilli une foule record le 17 juillet lors du grand concert de l'Aramusique : Gala Sinatra-Bublé. ▼



Le Mexique était à l'honneur lors du Festival interculturel d'été de Repentigny (FIER), anciennement le Rendez-vous estival de Le Gardeur. Activités et musique ont fait bouger les visiteurs. ▼



Le 18 août, les Repentignois et les Repentignaises ont été nombreux à venir admirer les belles voitures d'autrefois à l'île Lebel. ▶

Du 16 au 18 août, près de 300 équipes des catégories U8 et U18 s'affrontaient lors du National de soccer Terrebonne-Repentigny. ▶

◀ Les amoureux de la lecture ont pu renouer avec les rencontres d'auteurs Au fil de l'eau, au fil des mots au parc St-Laurent. Marie Laberge, Simon Boulerice et Rosette Laberge ont discuté avec les lecteurs.



...Et ça continue!

Ne manquez pas les prochains grands événements repentignois :



Oktoberfest de Repentigny – 6 au 8 septembre

Rendez-vous festif incontournable, l'Oktoberfest de Repentigny est de retour au parc de l'Île-Lebel. Concerts en plein air, ateliers, spectacles d'humour, jeux ludiques, manèges et camions de cuisine de rue viennent se joindre à la quarantaine de microbrasseries et à la dizaine de cidreries et distilleries qui sauront éteindre votre soif estivale.

Ne manquez pas les spectacles d'Alaclair Ensemble et de Québec Redneck Bluegrass Project à 21 h, respectivement les 6 et 7 septembre.

Programmation complète : oktoberfestderepentigny.com.



Fête au Petit Village – 13 au 15 septembre

La Fête au Petit Village revient pour trois jours de célébration du quotidien de l'époque sur la rue du Village du 13 au 15 septembre prochains à travers des animations, spectacles, démonstrations de métiers traditionnels et conférences.

Ne manquez pas la performance musicale du groupe Le Vent du Nord et l'incontournable spectacle Contes cornus, légendes fouchues réunissant le conteur Bryan Perro et le musicien Michel Bordeleau. Assistez à une conférence de Sœur Angèle et vivez une soirée magique lors de la soirée des Contes de la galerie mettant en vedette David Goudreault.

Programmation complète : petitvillage.org.



Course Les Aspirants – 13 octobre

Pour une septième année, la Ville et le Club de course Les Aspirants de Repentigny font équipe afin d'offrir aux petits et grands un événement récréosportif pour une bonne cause le dimanche 13 octobre sur le site enchanteur de l'île Lebel. Encore cette année, les profits seront remis à Regard en Elle, une maison d'hébergement pour femmes violentées.

Plusieurs options de trajets sont offertes afin de répondre aux besoins de chacun. Les parcours de marche de 2 km, de 5 km ou de 10 km conviennent à tous. La course des bouts de chou (environ 400 m) est destinée aux enfants âgés de 5 ans et moins, alors que le 1 km est réservé aux enfants âgés entre 6 et 11 ans. Les coureurs peuvent s'inscrire aux 2 km, 5 km, 10 km ou au demi-marathon (21,1 km).

Inscriptions : courselesaspirants.com.

Prévention des incendies

Le premier responsable, c'est toi!

Au cours des prochaines semaines, plusieurs activités visant à promouvoir les comportements sécuritaires à adopter au quotidien afin de prévenir les incendies auront lieu à Repentigny.

Bienvenue à la caserne

Les familles sont invitées à participer à la traditionnelle et très populaire journée portes ouvertes qui aura lieu le dimanche 22 septembre, de 10 h à 16 h, à la caserne 50 (270, rue Valmont). Entrez dans le quotidien des pompiers et découvrez les facettes de leur métier lors de cette journée des plus amusantes! Au programme : visite de la caserne et des camions, photos souvenirs, jeux gonflables, démonstrations et bien plus.

Concours pour les enfants

Du 3 septembre au 13 octobre, les enfants d'âge primaire sont invités à participer au Quiz des pompiers et à tester leurs connaissances en matière de sécurité incendie. Plusieurs prix seront tirés parmi les participants, dont une journée privilégiée avec les pompiers. Le quiz est disponible au ville.repentigny.qc.ca/incendies.

Dans un commerce près de chez vous

Les agents de prévention tiendront également des kiosques dans différents commerces au cours des prochains mois, dont le 9 octobre, de 14 h à 19 h 30, au Canadian Tire de Repentigny.



▲ Les pompiers attendent petits et grand à leur journée portes ouvertes le 22 septembre.

N'hésitez pas à vous y arrêter et à poser toutes vos questions concernant la prévention des incendies à la maison.

Des jeux éducatifs pour enfants sont également disponibles sur le site Web de la Ville, dans la section Vie citoyenne/Incendies.

Carte famille

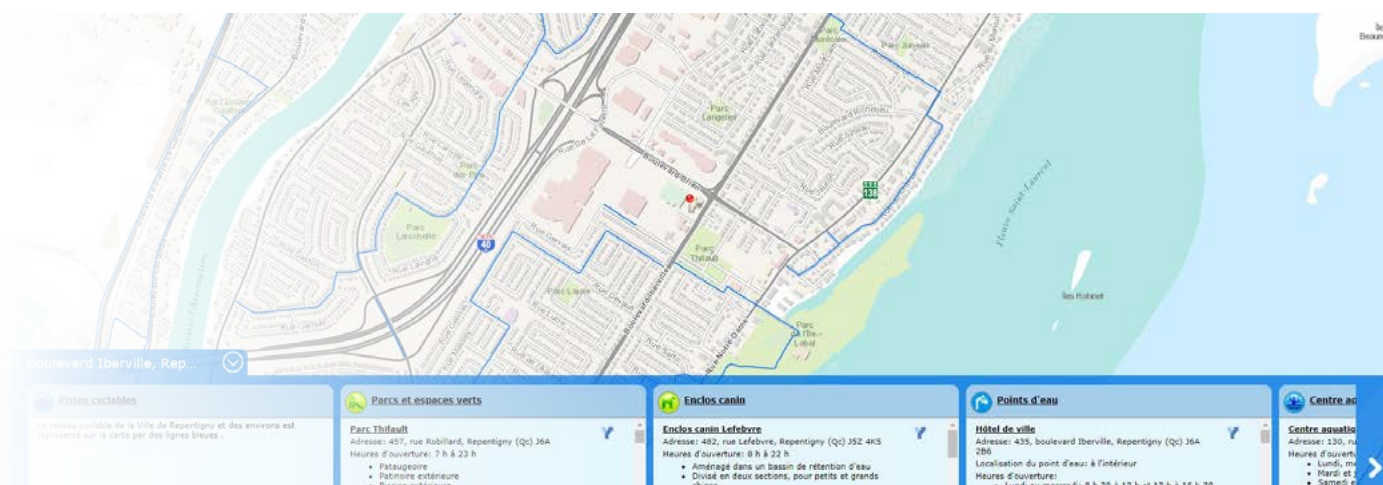
Tout trouver en un seul clic

Vous désirez planifier facilement vos prochaines activités avec les enfants ou avoir une vue d'ensemble des équipements récréatifs offerts dans les parcs repentinois? La Carte famille est l'outil qu'il vous faut!

En quelques clics, cet outil interactif permet de localiser, à partir d'une adresse, les installations, les services, les activités et les événements à proximité qui s'adressent particulièrement à la clientèle familiale.

Voici un aperçu de l'information qu'on y retrouve :

- Parcs (modules de jeux, plateaux sportifs, jeux d'eau, etc.)
- Points d'eau
- Activités physiques dirigées dans les parcs
- Événements de la programmation estivale
- Activités culturelles
- Boîtes à jeux libres et croque-livres
- Organismes communautaires, etc.



«La Ville de Repentigny a à cœur l'accessibilité des lieux et des services aux familles et souhaite que tous puissent profiter de l'étendue de son offre sportive, récréative et culturelle. L'accès aux équipements municipaux et aux activités commence par la transmission d'une information claire et facile à trouver. C'est dans cette optique que nous avons créé, il y a déjà deux ans, la Carte famille», explique Josée Mailhot, présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire.

La carte interactive est disponible sur le site Web de la Ville à partir de trois endroits :

- Liens rapides (page d'accueil)
- Section Vie citoyenne/Cartes de la Ville
- Icône famille (bas de page)



Agents sociocommunautaires

Mission prévention

Au Service de police, c'est la rentrée pour l'équipe sociocommunautaire qui reprend ses activités de prévention dans les garderies et les écoles, mais également auprès des aînés, des clientèles vulnérables et de l'ensemble de la communauté.

Peut-être les avez-vous croisés cet été en selle sur leur vélo, dans un parc ou un événement près de chez vous. Les agents sociocommunautaires du Service de police ne manquent pas une occasion de rencontrer les citoyens, de répondre à leurs questions et d'échanger sur leurs préoccupations.



Une police de proximité

Le Service de police compte cinq agents sociocommunautaires : trois policières jeunesse, un policier dédié aux aînés et aux clientèles vulnérables, ainsi qu'un agent de soutien à la communauté. Ensemble, ils assurent la sécurité des citoyens en misant sur l'éducation, la prévention et le rapprochement avec la population.

L'an dernier, pas moins de 362 animations ont été réalisées dans les écoles afin de sensibiliser les jeunes sur des sujets de sécurité adaptés à leur réalité. D'ailleurs, les agents Tassé, Rhéaume et Simard sont chacune attitrées à une école secondaire du territoire. Leur présence régulière et leur participation à plusieurs activités dans les écoles primaires et secondaires permettent de développer un lien de confiance avec les jeunes et facilitent les interventions au besoin.

L'agent André Corbeil, policier dédié aux aînés et aux clientèles vulnérables, travaille en étroite collaboration avec les organismes communautaires et les institutions desservant ces clientèles. Il participe à leurs activités et offre un accompagnement adapté et personnalisé aux citoyens en situation de vulnérabilité ou de détresse.

Le rôle du policier de soutien à la communauté, l'agent Jean-François Fortier, est de tisser des liens tangibles avec les différentes communautés de Repentigny, notamment les communautés culturelles, afin de mieux connaître et comprendre leurs besoins et leurs attentes, dans l'objectif de

▲ Les agents Corbeil, Rhéaume, Tassé et Fortier, accompagnés du sergent Bruno Marier.



▲ L'agent Fortier a fait de belles rencontres lors du FIER.

favoriser des relations harmonieuses et durables. Il participe à plusieurs tables de concertation et s'implique auprès d'organismes et de regroupements citoyens.

Outre leur mission respective, l'expertise et la sensibilité des agents sociocommunautaires sont mises à profit dans le cadre de plusieurs interventions, notamment les cas de santé mentale ou les situations délicates demandant un suivi particulier. Ils assistent également les brigadiers scolaires et contribuent à l'application du Code de sécurité routière, en plus d'effectuer l'installation et la vérification des sièges d'auto pour enfants. Ils sont également responsables des enquêtes impliquant leur clientèle cible.

«Le rôle des policiers sociocommunautaires est essentiel au sein de notre collectivité. Grâce à leur approche et à la justesse de leurs interventions, ils ont la confiance de nos citoyens et tissent avec eux des liens solides. Leur travail préventif contribue à contrer la criminalité et à renforcer le sentiment de sécurité des Repentinoises et des Repentinois», indique le conseiller municipal et président de la commission Sécurité urbaine, Raymond Hénault.

Vous pouvez communiquer avec les agents sociocommunautaires par téléphone au 450 470-3001, poste 7999, ou par courriel à sociocommunautaire@ville.repentigny.qc.ca.

Amateurs de pickleball, à vos raquettes

La Ville de Repentigny vient de procéder à l'ajout de quatre espaces dédiés à la pratique du pickleball sur les terrains de tennis du parc Jean-Baptiste-Meilleur. Ces derniers sont accessibles tous les jours de 8 h à 23 h.



«Le pickleball connaît une popularité grandissante à Repentigny avec plus de 160 joueurs réguliers et de nombreux sportifs occasionnels. Nous sommes heureux d'offrir des environnements favorables à la pratique d'activités sportives répondant aux besoins de la population et des associations sur le territoire», indique Cécile Hénault, conseillère municipale et présidente de la commission Sports, activités physiques et plein air.

Un sport accessible

Le pickleball se joue sur un terrain semblable à celui du badminton muni d'un filet ressemblant à celui utilisé au tennis. Les joueurs utilisent une raquette plate et large, qui rappelle la palette du tennis de table, et une balle trouée.

Inspiré du badminton et d'autres sports de raquettes, le pickleball se veut plus doux pour les articulations, car les mouvements sont moins brusques et les déplacements sur le terrain sont limités.

«Dans sa première Politique du sport, de l'activité physique et du plein air, la Ville de Repentigny a choisi de mettre l'accent sur le bien-être des citoyennes et des citoyens à tous les âges et d'offrir des équipements adaptés aux clientèles peu actives et aux personnes qui éprouvent des difficultés ou des limites particulières. Le pickleball est le sport parfait pour se remettre en forme ou pour poursuivre une vie active», explique Mme Hénault.



▲ Les amateurs de pickleball peuvent désormais profiter des huit terrains aménagés au parc Jean-Baptiste-Meilleur.

Pickleball Canada estime à 20 000 le nombre de joueurs au pays. La croissance de la discipline est toutefois exponentielle. Le nombre de membres de l'organisme a augmenté de 20 % en moyenne lors de chacune des cinq dernières années.

Gala Les Sifflets d'or 2019

Les animateurs de camps de jour récompensés

Été après été, les animateurs de camps de jour travaillent fort afin d'égayé le quotidien de milliers de jeunes Repentinois. Ils ont la responsabilité de divertir les enfants qui leur sont confiés, bien sûr, mais aussi de les reconforter, en les écoutant et en les encadrant.

Les animateurs des camps de jour de Repentigny s'étant démarqué au courant de l'été ont été récompensés lors de la 14^e édition du Gala Les Sifflets d'or. Ce programme de prix et de bourses existe grâce à l'appui des autorités municipales et des partenaires du milieu, soit le Syndicat des cols blancs de la Ville de Repentigny (SCFP Local 2168) et l'entreprise spécialisée en loisirs L'Air en fête.

Mis sur pied en 2006 dans une perspective de valorisation de l'animation estivale, ce programme annuel encourage les jeunes dans leur cheminement, reconnaît leur apport au sein de notre communauté, motive leur réussite scolaire et la poursuite des études, le tout, en soulignant de manière particulière l'excellence de leur travail.

Les lauréats

Coup de pouce de l'été : Otarie, Jujube, Mama Odi, Yoda, Polochon, Bobby

Animateur de l'été : Noix, Playa, Corail, Pouliche, Roche

Responsable de l'été : Praline

Recrue de l'été : Brebis, Nala, Pikachu, Rocky, Bigoudis, Tournevis, Matcha

Ancien de l'été : Clochette, Luzerne, Peach, Cheerios, Noisette, Étincelle

L'animation à Repentigny c'est...

- 9 semaines d'animation en collaboration avec nos partenaires
- 1 861 enfants inscrits (66 enfants de plus que l'an dernier)
- 1 340 familles (39 familles de plus que 2017)
- 1 300 places à la journée, 2 330 au camp Toutenjeux, 826 aux camps spécialisés Ville (augmentation de 7,55 % vs 2017)
- 136 employés des camps de jour



Un nouveau tronçon cyclable s'ajoute sur St-Paul

Un nouveau tronçon cyclable unidirectionnel sera bientôt aménagé, de part et d'autre de la chaussée, sur la rue St-Paul entre les chemins de la Presqu'île et de la Savane.

Sur une distance d'un peu plus de 1 850 m (3 700 m pour les deux directions), il s'agit d'un lien qui permettra aux cyclistes de rejoindre le réseau existant.

«Ce nouveau tronçon vient bonifier de belle façon notre réseau cyclable qui compte déjà plus de 70 km de piste. Réclamé par les citoyens du secteur, il permettra aux piétons et cyclistes de circuler en sécurité notamment et de boucler le secteur», indique Cécile Hénault, présidente de la commission des Sports, de l'activité physique et du plein air, et conseillère municipale.

Pour ce projet qui s'inscrit dans le plan directeur du réseau cyclable, la Ville a profité de l'octroi d'un contrat de pavage qui vise la mise à niveau de certains segments du territoire repentinois.

La Ville a donné l'aval à ce projet lors de l'assemblée régulière tenue le mardi 13 août. Les travaux s'amorceront au début de l'automne.



Formation sauveteur ou moniteur

Transformez votre passion en emploi

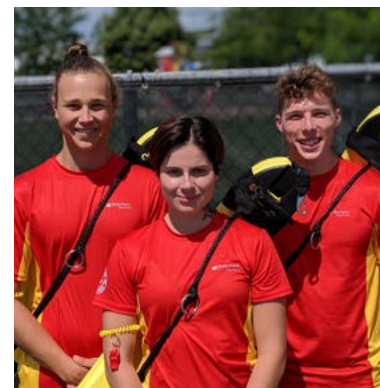
Vous aimez nager et aider les autres? Avez-vous déjà songé à faire de votre passe-temps votre emploi étudiant? Inscrivez-vous dès maintenant aux cours de formation offerts au Centre aquatique Jacques-Dupuis et obtenez les accréditations nécessaires menant à l'obtention d'emplois stimulants!

Devenir sauveteur ou moniteur en cinq étapes

Les aspirants sauveteurs et moniteurs doivent obtenir les accréditations suivantes :

- Médaille de bronze (dès l'âge de 13 ans)
- Croix de bronze (dès l'âge de 14 ans)
- Cardio-Secours/RCR/DEA (dès l'âge de 14 ans)
- Moniteur en sécurité aquatique (dès l'âge de 15 ans)
- Sauveteur national et premiers soins (dès l'âge de 16 ans)

Ce parcours classique est simple et reconnu à travers le Canada, parfois même à l'international. Celui-ci permet d'acquérir toutes les connaissances et les compétences requises pour pouvoir enseigner la natation et sauver des vies. Il est également possible d'obtenir les accréditations nécessaires plus rapidement en effectuant la formation combinée Médaille de bronze et Croix de bronze. Pour plus de détails sur le continuum, visitez la section Vie animée/ Centre aquatique Jacques-Dupuis du site Web de la Ville.



Faites comme Victor Haccoun-Desgagné, Maude-Sophie Mayer et Jérémie Lemay, sauveteurs au Centre aquatique Jacques-Dupuis, et transformez votre passion en un emploi stimulant. ▲

Mobilier durable

Depuis la mi-juillet, une placette écologique agrémenté le parvis de l'hôtel de ville. Ce nouvel aménagement compte un banc et deux bacs à fleurs faits de béton recyclé, une expertise développée par une entreprise repentinoise, de même qu'un ruisseau sec composé de paillis de verre. Ce projet a permis de recycler pas moins de 1 165 bouteilles de vin et 27 520 verres à café en styromousse. La Ville souhaite poursuivre la mise en place de mobilier durable sur le territoire au cours des prochaines années.



La collecte des matières organiques maintenant offerte à tous

D'ici la mi-septembre, toutes les habitations, les institutions, les commerces et les industries (ICI) se trouvant à Repentigny seront desservis par la collecte des matières organiques!

En effet, la livraison des bacs bruns aux immeubles ciblés par la phase 2 s'achèvera au cours des prochains jours. Ainsi, les immeubles de neuf logements et plus et les ICI qui n'avaient pas reçu leur bac brun à l'automne 2018 le recevront sous peu, si ce n'est déjà fait.

Repentigny devient ainsi l'une des premières municipalités au Québec à offrir le service de collecte des matières organiques à tous les immeubles de son territoire, devançant même les objectifs du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles.

Utilisez les bacs dès leur réception

Les citoyens sont invités à utiliser les bacs bruns et les bacs de cuisine dès leur réception en y déposant leurs résidus alimentaires, leurs résidus verts et leurs autres résidus organiques.

Le nombre de bacs bruns livrés par immeuble (multilogement ou commercial) varie. Ils doivent être partagés parmi les occupants et être utilisés collectivement. Toutefois, chaque unité d'occupation (logement, condo ou local) reçoit un bac de cuisine et une trousse. Lors de la livraison, ces derniers se

trouvent à l'intérieur des bacs roulants bruns. Ils doivent donc être distribués parmi les occupants.

Un accompagnement sur mesure pour les grands immeubles

Tout au long de l'été, des représentants de la division Environnement durable ont rencontré les propriétaires et les gestionnaires des habitations de neuf logements et plus ainsi que des ICI afin de les guider dans la logistique de cette nouvelle collecte et la gestion des équipements. Les propriétaires et les gestionnaires concernés qui souhaitent bénéficier de cet accompagnement sont invités à communiquer avec la ligne Info-environnement au 450 470-3830 ou à info-environnement@ville.repentigny.qc.ca.

Pour plus d'information sur le fonctionnement de la collecte, la disposition des bacs roulants lors des jours de collecte, les matières acceptées et refusées, ou encore pour des trucs et astuces afin d'éviter les nuisances, consultez le ville.repentigny.qc.ca/collecteMO. Plusieurs outils à télécharger, conçus spécifiquement pour la clientèle multilogement et les ICI sont également disponibles.

Sinon, pour toute question, contactez la ligne Info-environnement au 450 470-3830 ou à info-environnement@ville.repentigny.qc.ca.

Maintenant, partout à Repentigny, la collecte des matières organiques, on le fait pour nous!

ON LE FAIT POUR NOUS!
LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

PHASE 2
**Multilogements
Institutions,
commerces et
industries**

Repentigny Sépanoir

Quelques règles à l'usage des propriétaires de chien

Passer de beaux moments avec votre animal est agréable. Mais, pour que chacun trouve sa place, quelques règles de courtoisie sont de rigueur.

En effet, tout n'est pas permis avec pitou, et les propriétaires de chiens ne doivent pas oublier ces quelques obligations inscrites dans les règlements de la Ville.



- Tous les chiens doivent être munis d'une licence valide;
- Il faut toujours ramasser les excréments de son chien où que ce soit, y compris sur son propre terrain;

- Les jappements de chien ne doivent pas être excessifs et troubler la paix du voisinage;
- Les chiens doivent être tenus par une laisse de moins de deux mètres lorsqu'ils ne se trouvent pas sur le terrain de leur propriétaire, à moins qu'il ne s'agisse d'un parc canin identifié comme tel. Dans l'enclos canin, le propriétaire doit tout de même avoir une laisse à proximité pour contrôler son chien au besoin;
- Sur un terrain privé, le chien doit être attaché sauf s'il est sous la surveillance directe de son propriétaire ou si le terrain est suffisamment clôturé pour le contenir;
- Les chiens sont interdits à l'intérieur des limites d'un plateau sportif, de jeux d'eau, d'une plage, d'une aire de jeux ou dans une aire d'entraînement pourvue de modules d'exercice.

Si vous constatez un comportement qui contrevient à la réglementation municipale, vous pouvez en informer l'organisation Berger blanc qui interviendra auprès du propriétaire de l'animal : 514 494-2002, option 4 ou inspection@bergerblanc.com.

Un été de lecture sous le thème des fonds marins

La 25^e édition du Club des Aventuriers du livre s'est terminée le 20 août dernier avec le spectacle Chou pour le pirate Tatou au Centre communautaire Laurent-Venne. Lors de cette soirée, de nombreux prix ont été remis et ont fait des heureux. Merci aux commanditaires Devault La Source du Sport, la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur ainsi que le Centre aquatique Jacques-Dupuis.

Félicitations à Khalil Bendaoud, gagnant de l'édition 2019, ici en compagnie de Andrée-Anne Dubeau, directrice adjointe de la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur, Denyse Peltier, présidente de la commission des Arts, culture et lettres et conseillère municipale et Geneviève Beaudoin, chef de section - Centre aquatique. ▼



Le Fouineur

Ateliers de devoirs

Des ateliers de devoirs supervisés et soutenus par des intervenantes en ressources pédagogiques ainsi que par des bénévoles sont offerts aux élèves du primaire du mois de septembre au mois de mai, et ce, dans les deux bibliothèques de Repentigny. Ces ateliers se déroulent dans l'Espace Fouineur, un environnement propice pour faire ses devoirs tout en ayant accès aux outils et documents adéquats. Aucune inscription n'est requise pour bénéficier du service. Ces ateliers sont gratuits et s'adressent à tous les enfants fréquentant une école primaire de la Ville. À noter, les élèves de 1^{re} année doivent être accompagnés par un adulte. Les ateliers commencent le 16 septembre à la bibliothèque Robert-Lussier, et le 17 septembre à la bibliothèque Edmond-Archambault.



40 ans chez nous!

Plusieurs organismes repentignois fêtent leur 40^e anniversaire cette année.

Association des personnes handicapées physiques Rive-Nord (APHRN)

Euvrant dans la région depuis 40 ans, l'APHRN vise l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées physiques et de leurs proches. Merci pour ces décennies à l'écoute des besoins de nos citoyennes et de nos citoyens.

Conseil des arts de Le Gardeur

Depuis 40 ans, le Conseil des arts de Le Gardeur travaille à stimuler et à promouvoir les activités culturelles dans la municipalité. Il gère notamment les événements *Peinture en éveil* et le *Symposium La Magie des pinceaux*. Merci pour ces 40 années au service de la culture.

Scouts de la 5^e Précieux-Sang

Toujours prêts depuis 40 ans! Après toutes ces années, les Scouts de la 5^e Précieux-Sang continuent de s'impliquer dans la communauté repentignoise. Merci pour cette fidèle présence chez nous.

Les Amis de la déficience intellectuelle

Regroupant des personnes présentant une déficience intellectuelle, des parents, des bénévoles et des intervenants, les Amis de la déficience intellectuelle visent à favoriser l'intégration sociale, la promotion, le respect de la personne et l'autodétermination de ses membres. Merci pour ces 40 années au service de la communauté.

Ligue amicale de balle lente de Le Gardeur

Depuis maintenant quatre décennies, cet organisme sportif permet aux amateurs de balle lente de se réunir pour partager leur passion. L'organisation contribue à faire de Repentigny une ville dynamique et active. Merci pour ces 40 années de sport chez nous.

Service bénévole Comté L'Assomption

La référence en bénévolat dans la région des 40 dernières années, Service bénévole Comté L'Assomption promeut et développe l'action bénévole dans la région de la MRC de L'Assomption. Merci pour tout ce que vous avez accompli pour notre communauté.

Dates à retenir

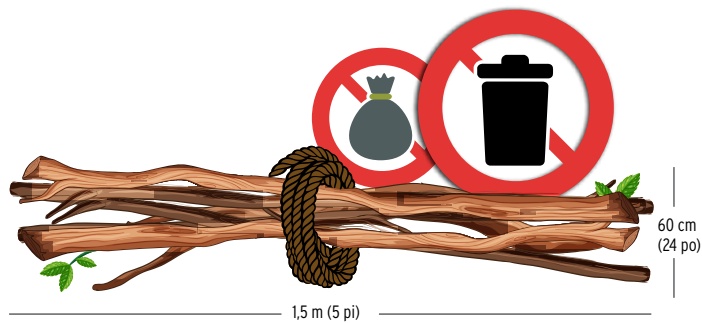
Collecte des branches

A/B : 11 septembre et 9 octobre

C/D : 9 septembre et 7 octobre

E/F : 10 septembre et 8 octobre

Les branches sont acceptées en quantité illimitée et doivent être attachées en ballots respectant les dimensions suivantes :



Le ballot ne doit pas peser plus de 25 kg (55 lb) et le diamètre de chaque branche doit être inférieur à 5 cm (2 po). Les branches disposées dans un sac ou dans tout autre contenant, les racines, les arbustes, les troncs et les souches d'arbres ne seront pas ramassés.

Collecte des matières organiques – surplus acceptés

Chaque semaine, du 8 octobre au 13 novembre

Les surplus de matières organiques (ex. feuilles) sont acceptés en période automnale, pourvu qu'ils soient déposés dans l'un des contenants autorisés ci-dessous :

- bac roulant d'un maximum de 360 l muni d'une prise européenne, clairement identifié (ex. Résidus verts) ;
- poubelle fermée et étanche, d'un maximum de 100 l ou de 25 kg, munie de poignées et clairement identifiée (ex. Résidus verts) ;
- sacs en papier ou certifiés compostables ;
- sacs de plastique orange ou transparent.

Lors de ces collectes, les surplus sont acceptés en quantité illimitée.



Les collectes de matières organiques avec surplus acceptés sont identifiées par un bac brun accompagné d'un « + » dans le calendrier des collectes.



Saviez-vous qu'il n'est pas nécessaire de ramasser les feuilles qui jonchent votre terrain à l'automne? Troquez le râteau pour la tondeuse et faites du feuillirecyclage! Cette pratique écologique consiste simplement à laisser les feuilles sèches au sol et à les déchiqueter à l'aide d'une tondeuse dès qu'elles commencent à tomber. Il faut par la suite le faire fréquemment pour éviter que les feuilles ne s'accumulent. L'engrais naturel présent dans les feuilles permet alors de nourrir votre pelouse et agit comme un puissant fertilisant.



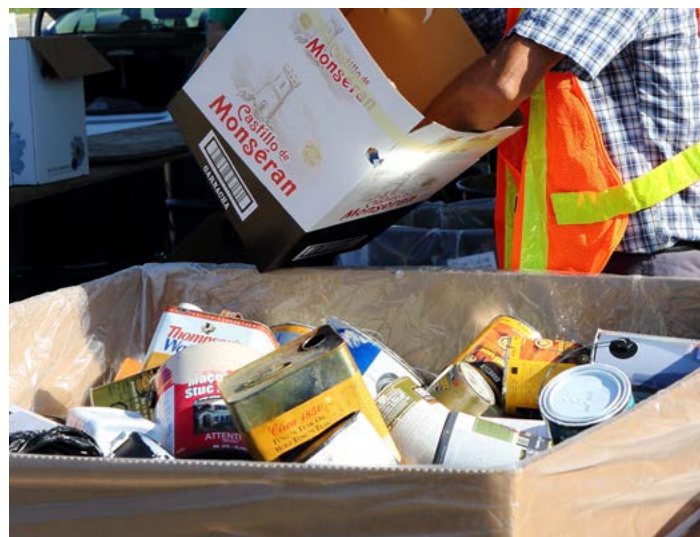
Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) et des produits électroniques

7 septembre, de 9 h à 15 h, beau temps, mauvais temps

Stationnement des écoles secondaires Jean-Baptiste-Meilleur (entrée sur la rue Jean-Baptiste-Meilleur) et L'Horizon (entrée sur la rue Bourgeois)

La collecte des RDD permet de se départir de manière sécuritaire et écoresponsable de plusieurs matières dangereuses qui ne sont pas acceptées à la collecte des déchets : piles, peinture, ampoules fluocompactes, etc. La liste complète des matières acceptées, de même que celle des matières refusées (ex. pneus, déchets biomédicaux, etc.) est disponible au ville.repentigny.qc.ca/collectes.

Nouveauté : les produits électroniques seront également acceptés lors de cette collecte. Apportez vos « serpuariens » (ex. télévision, équipement informatique, téléphone cellulaire, etc.), afin qu'ils soient recyclés de manière responsable.



En attendant la collecte...

Assurez-vous de conserver vos produits d'usage domestique identifiés par un symbole corrosif, explosif, inflammable ou toxique dans leur contenant d'origine, fermé hermétiquement et hors de la portée des enfants et des animaux. Évitez de les amasser ou de les jeter dans la toilette, le lavabo ou aux déchets.

En tout temps, vous pouvez vous départir de vos RDD et de vos produits électroniques à l'écoparc de la MRC de L'Assomption durant les heures d'ouverture.

Levée de l'interdiction d'abattage des frênes

Du 1^{er} octobre au 15 mars

Dès le 1^{er} octobre, il sera possible de procéder à l'élagage ou à l'abattage des frênes morts ou dont 30 % des branches sont atteintes par l'agrile du frêne. Cette mesure vise à limiter la propagation de la maladie sur le territoire. Rappelons que pour procéder à l'abattage ou au remplacement d'un arbre, il est nécessaire d'obtenir un permis conformément émis par la Ville.

Pour plus de détails, consultez le ville.repentigny.qc.ca/agrile ou composez le 450 470-3840.



Soutien financier pour le traitement des frênes

Les propriétaires d'un frêne atteint par l'agrile et qui ont fait traiter leur arbre au TreeAzin entre le 15 juin et le 31 août 2018 ou entre le 15 juin et le 31 août 2019 pourraient être admissibles à une aide financière de la Ville pouvant atteindre 50 % des coûts de traitement.

Les citoyens qui souhaitent soumettre une demande sont invités à prendre connaissance de toutes les conditions du programme et à remplir le formulaire, disponible au ville.repentigny.qc.ca/environnement, au plus tard le 30 septembre.

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 8 octobre 2019, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

	District 1 Josée MAILHOT 450 654-2162 mailhotj@ville.repentigny.qc.ca
	District 2 Georges ROBINSON 450 654-9746 robinsong@ville.repentigny.qc.ca
	District 3 Denyse PELTIER 450 581-5733 peltierd@ville.repentigny.qc.ca
	District 4 Cécile HÉNAULT 450 654-3046 henaultc@ville.repentigny.qc.ca
	District 5 Éric CHARTRE 514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca
	District 6 Sylvain BENOIT 514 602-4793 benois@ville.repentigny.qc.ca
	District 7 Raymond HÉNAULT 450 581-0319 henaultr@ville.repentigny.qc.ca
	District 8 Jennifer ROBILLARD 514 833-5239 robillardj@ville.repentigny.qc.ca
	District 9 Jean LANGLOIS 514 909-0640 langloisj@ville.repentigny.qc.ca
	District 10 Kevin BUTEAU 514 926-9201 buteauk@ville.repentigny.qc.ca
	District 11 Chantal ROUTHIER 514 347-0947 routhierc@ville.repentigny.qc.ca
	District 12 Stéphane MACHABÉE 514 827-8125 machabees@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendies – Ambulance 9-1-1

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000

ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca
435, boulevard Iberville, Repentigny (QC) J6A 2B6

Centre Laurent-Venne 450 657-4877

Centre récréatif 450 657-8988

Commentaires et requêtes 450 470-3140

Complexe sportif Gilles-Tremblay 450 585-1661

Cour municipale 450 470-3500

Ordre du jour 450 470-3141

Transport - horaires 1 877 492-6111

Travaux publics 450 470-3800

Urbanisme / Permis / Inspections 450 470-3840

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié neuf fois l'an.

Réalisation et infographie : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Imprimerie Jacques Ross
Postes Canada
36 000 exemplaires

Impression :
Distribution :
Tirage :



340 arbres annuellement